



Compte-rendu du CHSCTsd du 10 mars



Des cas et des dossiers brûlants en cours.....

Pour la FSU : Fabien Debals, Guillaume Mangenot, Pascale Prat, Xavier Rayssiguier et Maximilien Reynès-Dupleix

C'est avec l'inversion de l'ordre du jour que s'est ouverte notre séance plénière de CHSCT. Une inversion rendue nécessaire par la densité des sujets à aborder et par le besoin de traiter en profondeur de nombreuses situations dans les EPLE et les écoles qui interpellent les préventeurs que nous sommes et qui sont symptomatiques de la dégradation des conditions de travail dans nos professions.

C'est donc avec le réaménagement des écoles de Verdun que nous avons rappelé que le CHSCTsd devait donner un avis sur toutes les modifications des postes de travail. M. Le Dasen a dit qu'il portera une attention sur la redistribution des postes dans cette commune avec si possible le respect des choix des collègues. La question des travaux dans les écoles et les EPLE a fait débat non pas sur le fond mais sur la manière de faire valoir les avis des représentants des personnels sans que cela ne bloque lesdits travaux. Au final, il est convenu que durant la veille entre chaque CHSCTsd, une consultation serait organisée. A charge pour l'administration de récolter l'ensemble des informations auprès des collectivités.

Nous avons abordé ensuite plusieurs situations entraînant des dégradations manifestes des conditions de travail des collègues comme à Monclar de Quercy, Réalville, ou St Cirq ou l'assurance du DASEN d'accompagner les collègues face aux violences subies a été réaffirmée (sous forme de courrier, d'interrogations des services de police et justice...). Pour autant, nous serons attentifs aux réalités du terrain.

C'est avec la situation du lycée de Bourdelle que nous avons senti les limites de nos demandes. Rejetant les aspects liés aux DGH, à l'augmentation des postes et des besoins humains rappelés dans un récent courrier des personnels, M. le Dasen s'est vu opposer un avis voté à l'unanimité appelant les autorités à une vigilance accrue sur les dégradations des conditions de travail dans ce lycée et plus généralement dans tous les lycées de notre département. Un complément sera fait avec une extraction particulière des données des personnels dans le cadre du bilan social qui sera présenté en juin prochain. En agissant ainsi, nous pourrions faire la démonstration des conséquences de cette dégradation dans les EPLE (arrêts maladie, accidents, Burn-out...). La question du lycée de Valence d'Agen, beaucoup plus complexe a été abordée avec une alerte sur les conditions du management dans cet établissement qui fait suite à l'inquiétude portée auprès du rectorat.

Comme une suite logique, c'est avec le compte rendu (CR) de la visite du CHSCT au collège A. Perbosc de Lafrançaise que se sont poursuivis les travaux. Ce CR sera rendu public d'abord auprès de l'établissement puis sur le site de la DSDEN comme les autres PV et CR. Devant les Risques Psycho-sociaux décelés, un avis voté à l'unanimité demande à M. Le Dasen de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour prévenir les risques dans cet établissement.

Pour ce qui concerne le Bilan social que nous souhaiterions en présentation en juin, la décision a été prise de se calquer sur les items énoncés au plan académique et de demander d'ores et déjà une extraction des informations aux services compétents. Nous aurions ainsi

une vision globale de la situation de tous les agents 1^{er} degré, 2nd et ATSS de notre département. Nous avons insisté pour que la prise en compte de ces éléments débouche sur un meilleur ajustement des moyens humains. La question des rythmes scolaires a été de nouveau abordée et nous avons acté la reformulation d'un questionnaire pour faire un bilan d'étape d'impact de ces rythmes sur les conditions de travail des enseignants 1^{er} degré. 3 ans après la mise en place au pas de charge de cette réforme dans le 82, cela nous a paru indispensable. Un GT est donc créé malgré l'opposition de M. le Dasen avec un démarrage d'enquête via IPROF à la rentrée prochaine.

En l'absence de médecin de prévention, le bilan de la médecine a été reporté à notre grand regret.

Au cours des prochaines semaines un focus important sera fait sur les risques CMR (Chimiques, mutagènes et reprotoxiques...) sous la houlette du CHSCTA avec le relais de tous les CHSCTsd, mais aussi des IPR, des chefs d'EPLÉ, des profs, des labos, des ateliers et des agents impliqués. Aidées par la diffusion d'un guide énonçant de grands principes de prévention comme répertorier, étiqueter, classer, éliminer les CMR, les équipes ne devront soit ne plus conserver que le nécessaire inscrit dans les programmes, soit garantir une utilisation sécurisée des produits. Cela sera inscrit dans les DUER des EPLÉ et des écoles.

A l'énoncé du nombre d'Assistants de Prévention et de leurs lettres de mission, nous avons rappelé notre attachement à ce que des moyens horaires existent pour faciliter leurs missions. Pour ce faire, nous continuons d'interpeller le ministère et tous les échelons pour qu'ils dégagent une enveloppe conséquente en équivalents ETP non pris sur les effectifs actuels. C'est près de 400 qui sont concernés au plan académique. Sur certains territoires comme dans certains EPLÉ cela devrait être des postes à temps plein.

Enfin, sur les remontées des registres, même si des améliorations voient le jour, nous sommes en deçà des besoins. Nous avons toutefois noté une meilleure communication sur ce sujet malgré des absences de registres dans bien trop d'établissements. Ce sont les personnels eux-mêmes qui ont tout intérêt à demander leur mise en place.

Une séance riche en cas et en situations qui laisse toutefois le sentiment que l'objectif d'obtention de meilleures conditions de travail est encore lointain. Ce ne sont pas les quelques réunions faites, les groupes de travail, la veille organisée chaque semaine qui pourront à eux seuls remplacer l'intervention nécessaire des personnels pour agir sur leurs propres conditions.

Les représentants FSU en appellent donc à la vigilance de chacun, au militantisme de toutes et tous pour que nos exigences soient portées et reconnues.